

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole des Métiers DIJON METROPOLE - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Ecole des Métiers DIJON METROPOLE - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (3279)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole des Métiers DIJON METROPOLE - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (3279)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	217	10

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats et progression	Notes et appréciations	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail et d'apprentissage	Appréciations, avis de l'équipe pédagogique, chef d'établissement et maître d'apprentissage ou de stage	Essentiel
Savoir-être	•Comportement pendant le cursus antérieur	Appréciations, avis de l'équipe pédagogique, chef d'établissement et maître d'apprentissage ou de stage	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	Avis de l'équipe pédagogique et du chef d'établissement. Avis du maître d'apprentissage ou de stage. Lettre de motivation, entretien.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Engagement dans la branche, engagement citoyen ou associatif	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux d'orientation sont examinés en fonction de la formation initiale, de la cohérence du parcours et/ou de la motivation exprimée par le candidat pour intégrer une formation en apprentissage

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important de soigner son CV et de vérifier l'orthographe. De plus, il faut s'assurer que toutes les informations importantes y figurent, à savoir :

- coordonnées : adresse, portable, email
- une photo est un plus
- le titre de la formation souhaitée
- un paragraphe FORMATIONS ET DIPLOMES, avec son parcours scolaire du plus récent au plus ancien et un sous-paragraphe Compétences informatiques et Langues
- un paragraphe EXPERIENCE PROFESSIONNELLE avec les stages et les jobs d'été
- un paragraphe CENTRES D'INTERET avec les loisirs et les sports pratiqués

La lettre de motivation devra détailler les raisons de son souhait d'intégrer une formation en apprentissage. Apporter sa vision du métier envisagé sera un plus

Signature :

Séverine DELIDAI,
Chef d'établissement de l'établissement Ecole des
Métiers DIJON METROPOLE